



# Bulletin communal 2025

[www.commune-vaudry.fr](http://www.commune-vaudry.fr)



# L'HISTOIRE D'ARTHUR PAPWORTH PAR NICK SHACKLOCK

Arthur Papworth, un soldat britannique originaire de l'est de l'Angleterre, s'engagea dans le Northamptonshire Regiment peu avant la Seconde Guerre mondiale. En 1939, il fut envoyé en France avec le corps expéditionnaire britannique, mais fut blessé durant la retraite de Dunkerque et évacué en 1940. Après sa guérison, il rejoignit le 2<sup>e</sup> bataillon du Lincolnshire Regiment, un autre régiment de l'est de l'Angleterre, qui participa aux opérations en Normandie.

Le 6 juin 1944, le bataillon de Papworth débarqua en Normandie lors du célèbre «Jour J» et fut engagé dans des combats acharnés autour du Mesnil et de Cambes. Ces affrontements entraînèrent de lourdes pertes parmi les soldats britanniques. En juillet, le bataillon fut impliqué dans les batailles pour la libération de Caen et dans l'opération Goodwood, visant à percer les lignes allemandes et progresser vers le sud.

Le 5 août 1944, lors de l'opération Bluecoat, le Lincolnshire Regiment reçut pour mission de combler un fossé entre les forces américaines, avançant vers Vire, et la 185<sup>e</sup> brigade britannique. Cette opération devait priver les forces allemandes d'une route stratégique entre Vire et Vassy. Le régiment avançait d'abord sans résistance vers Montisenger, mais dès qu'il atteignit la rivière Alliere, les soldats furent soumis à un feu nourri de mitrailleuses et de mortiers ennemis. La destruction du pont de Vaudry par les Allemands compliqua encore leur progression.

Le 7 août, le bataillon de Papworth traversa l'Alliere et lança une offensive vers la voie ferrée, avec la compagnie A (à l'ouest de la D55A) et la compagnie D (à l'est), soutenues par des chars Sherman. Cependant, les compagnies rencontrèrent une forte résistance. La compagnie A fut prise sous un feu intense, et son char de soutien fut détruit par un Panzerfaust. La compagnie D, quant à elle, parvint à progresser vers la voie ferrée, mais fut bientôt bloquée par des tirs ennemis.

La situation devint critique lorsque les forces allemandes commencèrent à encercler la compagnie D. Pour soutenir cette unité, la compagnie C vint en renfort depuis la forêt avoisinante, tandis que la compagnie B appuyait la compagnie A. Mais face à la position indéfendable, il fut décidé de se replier pour se regrouper entre le Château et La Lande. Après de nombreux efforts pour retirer les soldats sous le feu, une section de la compagnie D réussit à se replier. Malheureusement, une autre section, où se trouvait Arthur Papworth, ne put être secourue.

Le lendemain, le 8 août, un régiment affaibli du Lincolnshire fut relevé par le régiment du East Yorkshire. Alors que le pont de l'Alliere ne pouvait être réparé à cause des tirs allemands, d'autres bataillons britanniques reprirent l'offensive. Le 9 août, le 1<sup>er</sup> bataillon des Kings Own Scottish Borderers et le 2<sup>e</sup> bataillon des Royal Ulster Rifles avancèrent sans grande opposition, les Allemands ayant reçu l'ordre de se retirer pour préparer une contre-attaque près de Mortain. La route de Vire à Vassy fut sécurisée par les Royal Ulster Rifles à 9 h 30.

Après la bataille, les corps de Papworth et de ses camarades disparus furent retrouvés près de la voie ferrée. Il fut d'abord enterré temporairement, puis en septembre 1944, son corps fut exhumé et inhumé dans le cimetière de Vaudry, grâce aux efforts de M. René Beaugeard, charpentier local, et du maire Georges Sicot. Cet enterrement à Vaudry, uniquement pour ce soldat, demeure sans explication historique précise.

L'histoire d'Arthur Papworth illustre le sacrifice et le courage des soldats de la campagne de Normandie, rappelant le coût humain élevé de la guerre. Ses actions au sein d'opérations militaires cruciales et son sacrifice personnel s'inscrivent dans le récit de bravoure et de pertes humaines caractéristiques de la Seconde Guerre mondiale.

# LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Corentin Goethals

Chères Vaudriciennes, Chers Vaudriciens,

Alors que débute cette nouvelle année, c'est avec un grand plaisir et une profonde gratitude que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour 2025. Je souhaite à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, une année remplie de bonheur, de santé et de réussite. Que 2025 soit également une année de sérénité et de projets accomplis, tant à titre personnel qu'au sein de notre belle commune déléguée de Vaudry.

## Un dynamisme au cœur de notre commune

Vaudry, grâce à vous tous, se distingue par un cadre de vie agréable au cœur du bocage virois qui mérite d'être souligné. Nous avons la chance de vivre dans une commune déléguée à taille humaine où chacun peut s'investir dans la vie locale et associative afin de renforcer notre cohésion.

Nos associations, véritables moteurs de la vie locale, illustrent parfaitement cette énergie collective. Qu'il s'agisse de sport, de culture ou de festivités, elles contribuent à tisser des liens entre les générations et à faire rayonner notre commune déléguée. À travers leurs initiatives et leur engagement, elles donnent vie à Vaudry, et je tiens ici à remercier chaleureusement leurs membres et leurs bénévoles. Votre investissement est une richesse inestimable pour nous tous.

Mais ce dynamisme ne pourrait s'exprimer pleinement sans l'engagement quotidien de notre personnel communal. Nos agents techniques veillent avec sérieux à l'entretien de nos espaces publics et au bon déroulement des projets communaux, tandis que notre secrétaire, toujours disponible, accueille, écoute et accompagne nos habitants dans leurs démarches. Grâce à leur travail, souvent discret mais essentiel, Vaudry reste une commune où il fait bon vivre. Merci à eux pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Je remercie également les élus et membres du conseil consultatif pour leur présence constante et leur implication dans la mise en œuvre des projets et de la vie locale. La distribution de ce bulletin dans

vos foyers est un bel exemple de leur engagement.

## Les réussites de 2024 et les projets de 2025

L'année écoulée a été marquée par des réalisations qui nous permettent de continuer à avancer ensemble. Que ce soit par des travaux d'aménagement, des rénovations ou des événements fédérateurs, notre commune évolue tout en préservant son cadre de vie calme.

Pour 2025, nous avons de belles ambitions :

- Sécuriser nos habitants avec la mise en place d'un adressage corrigé et mis aux normes au niveau de Vire Normandie ;
- Continuer les effacements des réseaux dans les monts pour sécuriser l'acheminement de l'électricité pour vous habitants de Vaudry ;
- Ouvrir à la commercialisation de nouvelles parcelles de terrain pour l'arrivée de nouvelles familles dans notre commune déléguée ;
- Concrétiser notre projet Football pour améliorer nos installations vieillissantes et accueillir en toute sécurité et avec le confort adéquat les joueurs du bocage.

Ces projets ne se concrétiseront qu'avec la participation et le soutien de chacun d'entre vous. Votre écoute et vos idées continueront d'être la force qui guide nos actions.

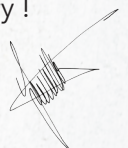
En ce début d'année, je tiens à exprimer ma fierté d'être à vos côtés pour faire vivre et grandir Vaudry. Vous êtes les acteurs de notre succès collectif, et je vous en remercie profondément.

Je forme le vœu que 2025 soit une année riche en moments de partage et de solidarité, où nous pourrons continuer, ensemble, à faire de Vaudry une commune déléguée accueillante et dynamique, fière de ses habitants et de ses initiatives.

Bonne année à toutes et tous, et vive Vaudry !

Avec toute mon amitié,

Corentin GOETHALS



## SOMMAIRE

Page 2 ..... L'histoire d'Arthur PAPWORTH

Page 3 ..... Mot du maire délégué et sommaire

Page 4-5 ..... Retour sur l'année en images

Page 6-7 ..... Écoles

Page 8-12 ..... Associations

Page 13 ..... Maisons fleuries et potagers

Page 14-15 ..... Déchets

Page 16 ..... Mobilité

Page 17 ..... CCAS

Page 18 ..... Tarifs et numéros utiles

Page 19 ..... Travaux 2024 et nouveau lotissement

# RETRAÇONS L'ANNÉE 2024 EN IMAGES

Vœux du Maire délégué à la population et aux forces vives de la commune déléguée - 6 janvier



Commémoration de l'armistice 1945 - 8 mai



Soirée spectacle des Virevoltés - 3 juillet



Après-midi fête de la musique - 23 juin



Inauguration du premier composteur collectif par le SEROC - 30 août



Les associations vaudriciennes participent à la fête des sports et des associations de VIRE NORMANDIE - 7 septembre





Concert de la chorale Pro Arte à l'église - 4 oct.



Banquet des aînés de la commune déléguée  
3 novembre



Commémoration de l'armistice 1918 - 11 nov.



## À VOS AGENDAS

**Samedi 4 janvier 2025 :**  
Vœux du Maire délégué à la salle des fêtes

**Jedi 8 mai :**  
Commémoration de la Victoire de 1945

**Dimanche 29 juin :**  
Journée d'animation dans le bourg

**Fin juin / début juillet :**  
Concours des maison fleuries et potagers d'été 2025

**Jedi 10 juillet :**  
Passage du Tour de France dans le bourg

**Vendredi 3 octobre :**  
Concert de la chorale à l'église de VAUDRY

**Dimanche 2 novembre :**  
Banquet des aînés de la commune déléguée

**Mardi 11 novembre :**  
Commémoration de la Victoire de 1918

## Ecole maternelle Arthur Papworth

Bonjour à tous ,

Cette année, l'école maternelle a un effectif total de 38 élèves. Ils sont répartis dans les 2 classes selon l'organisation suivante :

- une classe de PS -MS de 19 élèves avec Mme Solenne Prestail, enseignante et Mme Florence Lebouvier ATSEM ;
- une classe de MS-GS de 19 élèves avec Mme Françoise Laurent, enseignante et directrice de l'école et Mme Caroline Marion ATSEM.

La rentrée s'est très bien passée et les nouveaux élèves sont déjà entrés dans les apprentissages de la maternelle. Notre thématique annuelle est celle des animaux et de leur milieu de vie.

Nous avons choisi de l'exploiter sur les 5 périodes scolaires de la manière suivante :

- Pour la première période nous avons découvert les animaux de la ferme avec des lectures, des documentaires, des activités en langage oral et écrit et une sortie à la ferme d'Escures pour finaliser ce travail ;
- La deuxième période de travail est consacrée à la découverte des animaux de la forêt. Là encore, c'est à partir d'albums, d'imagiers et de comptines que nous enrichissons notre travail ;
- La troisième période sera liée au calendrier : les animaux du froid. Après réflexion, nous avons décidé de ne pas aller sur la banquise... mais de voyager à travers des histoires, des personnages de contes et d'illustrer nos découvertes avec une oeuvre artistique ;
- Pour la quatrième période, nous irons nous promener dans l'univers de la savane... Et pour illustrer notre propos nous visiterons le zoo de Jurques pour découvrir quelques animaux de ce milieu ;
- Pour finir l'année scolaire, nous irons vers la mer... Quels sont les animaux que nous pouvons y voir ? Et nous ferons sûrement un petit passage par les petites bêtes de notre jardin .



Il y aura également le spectacle « Murmur » proposé par le théâtre du Préau au mois de décembre pour les MS et GS et le cinéma offert par la commune de Vire Normandie à tous les enfants de l'école pour fêter Noël.

A l'école on se rencontre, on vit ensemble, on apprend, on s'épanouit.

Merci aux familles qui participent à la vie de l'école, qui font vivre la coopérative scolaire, à l'APE Vaudry-Roullours et aux communes déléguées de Vaudry et Roullours ainsi que la commune de Vire Normandie.

Très bonne année 2025 à vous tous,  
l'équipe de l'école maternelle Arthur Papworth.



### Tarifs périscolaires de l'année scolaire 2024-2025

Quotient familial	Garderie	Etude Surveillée	Cantine	Centre de loisirs 1/2 journée avec repas	Centre de loisirs 1/2 journée sans repas	Centre de loisirs journée avec repas
Quotient <600	0,81 €	1,15 €	3,23 €	7,35 €	5,09 €	12,44 €
601 <Q> 1200	0,93 €	1,28 €	3,35 €	7,91 €	5,65 €	13,56 €
1201 <Q> 1500	1,04 €	1,39 €	3,40 €	9,04 €	6,22 €	14,70 €
Q> 1501	1,15 €	1,50 €	3,46 €	8,65 €	6,78 €	15,82 €
Tarif exceptionnel	1,73 €	2,43 €	4,22 €	10,97 €	8,23 €	19,20 €

## Ecole élémentaire Hugues Aufray

Bonjour à tous,

La rentrée scolaire a débuté avec des écoliers tous ravis de reprendre le chemin de l'école. Cette année, la semaine scolaire s'organise désormais uniquement selon quatre journées entières : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Mme Karine JEAN-BAPTISTE, la Directrice, accueillant dans sa classe 14 élèves de CP, M. David GOSSELIN et ses 25 élèves de CE1-CE2, Mme Fanny DURAND et ses 23 élèves de CE2-CM1, et Mme Hélène GAGO avec ses 20 élèves de CM2, composent depuis plusieurs années une équipe enseignante stable. Mme Céline RUAULT assure à nouveau la décharge de direction hebdomadaire le jeudi. L'effectif de l'école élémentaire de Roullours s'élève à 82 élèves et est en légère baisse.

Tout au long de l'année, les élèves s'investiront avec ferveur dans la réalisation de divers projets axés sur un même fil conducteur intitulé « Voyage dans le temps ». Des temps forts tels que les sorties pédagogiques culturelles sur des lieux historiques comme le site archéologique de Vieux-la-Romaine pour tous les CP, CE1 et CE2 en février 2025 et le Parc Ornavik de Hérouville Saint Clair pour tous les CM1 et CM2 en avril 2025 seront menés.

Labellisée « Génération 2024 », l'école poursuit ses engagements sportifs à travers d'actions telles que la Journée Nationale du Sport Scolaire en septembre 2024, la deuxième participation aux « Foulées Viroises » au Stade Pierre Compte avec tous les élèves volontaires fin septembre 2024, le cross scolaire départemental avec les CM2 à Caen en novembre 2024, les séances de natation scolaire au centre aquatique Aquavire pour tous les élèves d'octobre 2024 à janvier 2025, les rencontres sportives USEP (gymnastique, jeux d'opposition, athlétisme...) avec les écoles du secteur et la semaine « Classe Voile » à la Dathée avec les CM2 en juin 2025.

Depuis septembre 2024, d'autres actions pédagogiques à visée culturelle se sont produites

liées à la littérature de jeunesse lors du Prix des Incorruptibles des élèves de CP à CM2 ou bien lors de la participation à l'évènement « Les Petits Champions de la lecture » en partenariat avec la médiathèque de Vire pour les plus grands.

Début décembre 2024, des élèves se sont associés avec l'Association des Amis du Moulin de Louis à l'occasion du Téléthon en proposant notamment des chants sur le thème de la Préhistoire et de Noël.

Parallèlement, une collecte de piles s'est effectuée avec une proposition pour les familles de se munir de gâches confectionnées par le boulanger de Vassy et/ou de chouquettes préparées par la boulangerie Legrand de Vire.

À l'occasion de Noël 2024, tous les élèves ont eu le plaisir de se rendre à La Halle Michel Drucker de Vire pour voir une création musicale et théâtrale selon l'oeuvre de Antoine Saint Exupéry intitulée « Le Petit Prince ». Il s'agissait du spectacle de Noël offert par la ville de Vire Normandie.

Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves, aux Comités des Fêtes de Vaudry et de Roullours, aux Amis du Moulin de Louis de Roullours, aux communes déléguées de Vaudry et de Roullours et à la commune de Vire Normandie pour leur soutien apporté tant sur le plan financier que sur celui de la contribution « humaine ».

Cette année scolaire réserve peut-être encore à tous ces enfants d'autres beaux projets...

Bonne année 2025 ! L'équipe enseignante



Chant des CP pour le Téléthon

## VACANCES SCOLAIRES EN 2025

Zone B - Académie de Caen

Hiver ..... 8 février au 23 février  
Printemps ..... 5 avril au 21 avril  
Pont de l'Ascension ..... 29 mai au 1er juin

Été ..... 5 juillet au 31 août  
Toussaint ..... 18 octobre au 2 novembre  
Noël ..... 20 décembre au 4 janvier 2026

## Inscriptions 2025-2026

Si vous avez un enfant né en 2022 qui n'est pas encore scolarisé à l'école maternelle, et un enfant né en 2023 qui sera scolarisé en toute petite section, merci de contacter la mairie déléguée de VAUDRY qui procèdera aux inscriptions dès le mois de janvier 2025.



## APE

L'équipe de l'APE prépare plusieurs manifestations pour l'année scolaire 2024-2025.

A l'automne, nous avons déjà organisé notre célèbre Loto où nous adaptons les lots pour les enfants et les grands. Avant les fêtes de fin d'année, il est toujours bon de gagner des bons d'achats dans nos commerces virois.

Nous prévoyons pour 2025 de refaire la boum carnaval des enfants le samedi 1<sup>er</sup> février, une tombola et diverses autres actions. Tous les parents qui souhaitent intégrer l'association sont les bienvenus.

Nous restons sur le même objectif : financer les

projets pédagogiques des enseignants et assurer la venue du cirque au moins tous les 5 ans afin d'en faire profiter tous les enfants du RPI une fois dans leur scolarité primaire.

Nous remercions la commune déléguée de Vaudry pour son aide matérielle, humaine et financière tout au long de l'année ainsi que les vaudriciennes et les vaudriciens ayant eu la gentillesse de participer à nos actions au profit des enfants. Nos animations sont ouvertes au public de la commune pour partager des moments avec les enfants.

## CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2024 a été marquée par de nombreux instants de convivialité et de partage au sein du Club de l'Amitié. Retour sur ces beaux souvenirs :

- En début d'année, nous avons partagé la galette des rois et le riz, moment partagé avec la mairie et le personnel communal. Nous avons dansé lors de 5 thés dansants, savouré un repas au bowling, célébré Pâques, ou encore fêté les anniversaires.

- En septembre, nous sommes parti une semaine dans le Quercy Périgord, une région magnifique, riche en visites culturelles et en découvertes culinaires.

- Le 11 octobre, 68 convives se sont réunis autour d'une table joliment dressée pour déguster un délicieux repas préparé par nos bénévoles. Ce fut aussi l'occasion de célébrer deux anniversaires de mariage, 25 et 55 ans d'union, en félicitant chaleureusement les couples concernés. Chacun a reçu une belle composition florale en souvenir de cet événement.

- Enfin, nous avons terminé avec notre traditionnel repas de Noël, un moment magique qui a clôturé 2024.

Une pensée particulière pour Annick Laignel, Rolande Froment, Marie-Thérèse Voivenel qui nous ont quittées cette année.

Le club continue de se réunir tous les 15 jours

pour des activités telles que le tarot, la belote, la pétanque, et bientôt peut-être de la marche à pied et d'autres loisirs. Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus !

Un grand merci à la municipalité pour la subvention accordée et pour l'intérêt constant porté à notre club. Merci également à notre formidable équipe de bénévoles, toujours prête à s'investir pour le bien de tous.

Le Club de l'Amitié vous adresse ses meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2025 !

### Renseignements :

**Marie-Thérèse Durand (présidente) - 06 89 05 19 95**

**Christiane Oblin (secrétaire) - 02 31 69 21 98**





# COMITÉ DES FÊTES

Chères Vaudriciennes, chers vaudriciens,

Depuis le retour du comité des fêtes, l'équipe s'agrandit et dynamise de plus en plus notre commune grâce à la diversité des compétences de chaque membre.

Nous souhaitons revenir sur les belles activités qui ont rythmé 2024. Tout d'abord, un grand merci à tous les participants qui ont contribué au succès des événements organisés par le comité des fêtes : la chasse aux oeufs de Pâques, notre premier rallye pédestre permettant de découvrir les monts et le bourg de Vaudry, la randonnée pédestre avec Andrea HERTEN et le premier marché de Noël qui a enchanté petits et grands.

Nous avons également été fiers de participer aux événements en collaboration avec l'équipe communale de Vaudry : le cocktail de remise des prix des maisons fleuries et des potagers, l'accueil de la chorale dans notre église et notre participation au repas des aînés, qui ont renforcé les liens avec vous.

Pour 2025, nous avons déjà prévu quelques activités à ne pas manquer : la chasse aux oeufs de Pâques le 26 avril, le retour tant attendu du videgreniers le dimanche 29 juin, ainsi que le renouvellement du marché de Noël le dimanche 23 novembre. Nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent

s'investir à rejoindre notre équipe de bénévoles. Notre groupe est sympathique et chaleureux, chaque aide est précieuse pour continuer à réaliser des événements festifs et conviviaux.

Pour rester informé de toutes nos animations, n'hésitez pas à suivre la page Facebook du Comité des Fêtes de Vaudry ou le site internet de la commune.

Ensemble, continuons à faire vibrer Vaudry !

L'équipe du comité des fêtes



## YOGA

Les cours de yoga ont repris en septembre, avec des habitués mais aussi des personnes désirant s'initier au yoga. Les débutants sont les bienvenus et il n'est jamais trop tard pour commencer !

Nous pratiquons tous les mardis (sauf vacances scolaires) à 18h30 à la salle des fêtes de Vaudry.

En début de séance, on cherche d'abord à se détendre et à se recentrer. Puis, des enchaînements permettent d'échauffer les muscles et les articulations, tout en prenant conscience de la respiration.

Progressivement, on aborde des postures d'étirement, d'équilibre ou de tonification. Cela contribue à délier le corps et dénouer les tensions. Alors l'esprit se pose et devient plus attentif.

Pour terminer, on s'allonge pour une relaxation ou on s'assoit pour un instant de méditation.

Le groupe de Vaudry est complet, mais il reste des places le lundi à 15h et le jeudi à 10h30 au conservatoire de Vire.

### Séance solidaire dans le cadre d'Octobre rose

En plus des cours hebdomadaires, dans le cadre d'Octobre rose, l'association Tadasana a proposé une séance de yoga ouverte à toutes et tous. Les fonds récoltés ont été reversés à l'association viroise Coeur de fam, qui soutient les femmes touchées par un cancer du sein.

#### **Pour nous contacter :**

**asso.tadasana@laposte.net ou 06 17 46 22 45**



# TENNIS CLUB VAUDRY

Venez nous rejoindre au club... !

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci soit remplie de joie, de réussite et de découvertes sportives passionnantes. En cette occasion spéciale, nous tenons à vous offrir nos vœux les plus sincères accompagnés de cartes personnalisées.

À l'aube de cette nouvelle saison, nous souhaitons vous inspirer et vous encourager à repousser vos limites. Que chaque compétition, chaque entraînement soit une opportunité de vous épanouir et de réaliser vos rêves sportifs. Nous aimerions vous aider à transmettre votre motivation à tous les adhérents de l'association.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance envers tous nos adhérents qui font vivre notre association et lui donnent toute sa richesse. Votre inscription et votre participation sont la preuve de votre engagement et de votre passion. Nous vous invitons à nous rejoindre ou à renouveler votre adhésion en remplissant le formulaire d'inscription disponible. Nous vous assurons que toutes les informations et l'assurance seront à jour dès réception de votre papier.

Nous vous souhaitons une année remplie de joies, de succès et de rencontres sportives enrichissantes.

Notre équipe reste à votre disposition pour toute question ou demande. Nous sommes disponibles par mail, par courrier et également en nous téléphonant aux numéros ci-dessous. N'hésitez pas à nous

contacter pour toute possibilité d'aide ou de renseignement.

Sportivement vôtre,

*Le Président du « Club Tennis Vaudry »*  
Olivier LEDANOIS



**Cotisation :**  
**20 €/adultes**  
**et 10 €/jeunes/étudiants/**  
**sans emploi.**

**Président : Olivier LEDANOIS - Tél : 06 71 13 55 01**

**Vice-président : Dominique ROUSSEAU**  
**Tél : 02 31 67 78 36**

**Trésorière : Monique ROUZIERE - Tél ; 02 31 67 04 44**

**Trésorier adjoint : Jérôme MISERETTE**  
**Tél : 02 31 66 93 57**

**Secrétaire : Alain BIHEL - Tél : 02 31 69 09 57**

# JEUNESSE SPORTIVE DU BOCAGE



Le regroupement de la Jeunesse Sportive du Bocage créé en juillet 2024 regroupe les communes de Vaudry, St Germain de Tallevende, Roullours, Truttemer Le Grand et Maisoncelles la Jourdan. L'association réunit 140 joueurs allant de la section Baby-foot aux Vétérans.

Nous avons :

- 2 équipes Séniors  
(qui évoluent en Départemental 2 et 3),
- 1 équipe Vétéran,
- 2 équipes U18  
(qui évoluent en Départemental 3),
- 1 équipe U13,
- 1 équipe U11,
- 1 équipe U9,
- 1 section baby-foot.

À la suite de ce regroupement, 3 nouvelles équipes ont pu voir le jour : 2 U18 et 1 Vétérans. Afin d'encadrer au mieux et de faire progresser tout le monde, le club bénéficie d'un éducateur en contrat d'apprentissage en vue de l'obtention d'un BPJESP. Cette personne s'occupe des catégories U9 à U13. Pour les équipes U18, c'est Nolwen CHANCEREL qui en a la responsabilité. L'équipe Vétéran est dirigée par François MARION. Enfin, Aldéric LEMONNIER, Ludovic AUMONT et Daniel PRINGAULT s'occupent des Séniors.

Le club compte également faire des manifestations durant l'année sur les différentes communes : loto / soirée du foot / vide grenier / concours de boule / matinée tripes.

Le regroupement tient également à remercier les employés communaux pour l'entretien des terrains, les différents sponsors et un grand merci aux bénévoles du club ainsi qu'à tous les parents qui accompagnent les enfants chaque week-end.

*La J.S.B vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.*



## KICK'N CLAP COUNTRY DANCE

La rentrée de septembre 2023 a marqué le début d'une nouvelle saison pleine de promesses pour notre association, avec l'inscription de 41 adhérents. Notre animatrice, Patricia, a su insuffler une dynamique positive et motivante, permettant à chacun de progresser dans une ambiance conviviale.

Au cours de l'année, plusieurs animations ont été organisées, dont les très appréciées soirées de Noël. Le point d'orgue de notre saison a été le bal de mars, qui a rassemblé pas moins de 175 personnes, un moment festif qui a fait vibrer toute la communauté. Nous avons également eu le plaisir de participer à diverses animations au sein des EHPAD de Blon, au Buffalo Grill de Vire, ainsi qu'à la Fête de la Musique à Vaudry. Ces événements ont permis de tisser des liens et de partager notre passion pour la danse avec un public varié.

Parmi les événements marquants de cette saison, le bal d'Agneaux sur le thème « steampunk » a particulièrement retenu l'attention, offrant une expérience inoubliable aux participants. De plus, le concert à Verson a également été un temps fort, mettant en valeur le talent de nos adhérents. La saison s'est clôturée en beauté avec un repas partagé au mois de juin, moment de convivialité et de partage, qui a permis de renforcer les liens entre tous les membres.

Les cours se tiennent à la salle de Vaudry les mercredis soirs :



- 18h45 pour les découvertes
- 19h30 pour les débutants
- 20h30 pour les novices et intermédiaires.

Les tarifs pour l'année sont de 80 euros, 140 euros pour les couples, et 40 euros pour les jeunes de moins de 18 ans.

Nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle saison riche en découvertes et en festivités, à vos bottes !

A vos bottes !



## ANCIENS COMBATTANTS

2024 aura été l'année commémorative du débarquement en Normandie et de la libération de nos communes. A ce titre, beaucoup de cérémonies tout au long de l'été sur la côte mais aussi dans nos villes et villages meurtris par la guerre. Le Président, les porte-drapeaux, des membres de l'association ont participé à des cérémonies en lien avec les événements de 1944 :

- **7 avril** à Truttemer le Grand, cérémonie à la mémoire des aviateurs abattus au village d'Anfernel.
- **28 avril** à Monchamp en hommage des déportés et fusillés.
- **6 juin** : cérémonies en mémoire des bombardements de Vire à 20 h
- **16 juin** : inauguration de la stèle en mémoire d'un aviateur Américain descendu sur la commune de St Germain.
- **18 juin** : appel du Général de Gaulle
- **8 août** : inauguration du square de la côte 203 qui portera le nom de Bob Slaughter.
- Libération de Truttemer et Campagnolles
- Sans oublier les traditionnelles cérémonies annuelles des 11 novembre, 19 mars, 8 mai.

En octobre l'association a reçu son nouveau drapeau en remplacement de l'ancien qui avait subi les aléas du temps. Ce drapeau, en hommage à l'ensemble des anciens combattants des conflits passés (14/18, 39/45, AFN etc) est entièrement financé par la commune déléguée de Vaudry. Un

grand merci pour cette aide.

L'association est composée de 43 adhérents dont 21 anciens combattants, majoritairement anciens d'AFN. Malheureusement 4 membres nous ont quittés cette année auxquels il a été rendu hommage lors de l'Assemblée générale du 25 octobre par le Président G. Renouf.



## CŒURS DE IV MOTARDS

Les coeurs de IV Motards est une fraternité unique de motocyclistes passionnés, unis par leur amour des deux roues, et leurs désirs de faire une différence positive dans la communauté. Fondée sur les principes de solidarité, d'entraide, et de respect, cette association se distingue par son engagement à soutenir diverses causes caritatives et à organiser des événements communautaires.

Les Cœurs de IV Motards ne sont pas seulement des adeptes de la route mais aussi des citoyens engagés et décidés à prêter mains fortes à ceux qui en ont besoin. Que ce soit par des balades caritatives, des collectes de fonds, ou des actions bénévoles, ils cherchent à démontrer que la passion de la moto peut aller de pair avec un cœur généreux.

Vous pouvez les soutenir dans cette cause en devenant adhérents, sponsors, partenaires, bénévoles.

### Contact :

Mme Tribout Annabella, présidente de l'association :  
06 27 33 33 38 ou [annabellatribout@gmail.com](mailto:annabellatribout@gmail.com)



# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

## ET POTAGERS 2024

### Vaudry célèbre la créativité de ses habitants

Le vendredi 20 septembre, l'équipe communale a organisé la remise des prix du concours des maisons fleuries et des potagers, un événement annuel attendu avec impatience par les participants. Ce rendez-vous, de retour au sein de la mairie déléguée, fut l'occasion de mettre à l'honneur le talent et l'engagement des jardiniers amateurs qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Le maire délégué a d'abord remercié chaleureusement tous les participants pour leur investissement et le soin apporté à leurs jardins et potagers. « Vos efforts embellissent notre commune et font de Vaudry un lieu où il fait bon vivre », a-t-il souligné. Un remerciement spécial a été adressé au jury, composé de personnalités locales. Leur tâche a été particulièrement difficile cette année, face à des créations toutes plus magnifiques les unes que les autres.

L'équipe municipale a également été saluée pour son travail quotidien visant à améliorer le cadre de vie tout en s'adaptant aux défis environnementaux actuels. Moins de fleurs annuelles gourmandes en eau, plus de plantes vivaces et une végétalisation accrue des espaces publics, comme les cimetières et les trottoirs, ont permis une meilleure gestion de l'eau et une diminution des températures en surface,

sans altérer la beauté de la commune.

Cette année, Roland Guillouet s'est une nouvelle fois distingué en remportant le premier prix, grâce à un jardin décoré avec des anneaux olympiques, clin d'oeil aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Il est suivi par Marie-Thérèse Perrard et Bernadette Legrix. À noter que cette dernière, également gagnante du concours de Vire Normandie, a reçu un prix supplémentaire lors d'une cérémonie organisée en octobre à l'hôtel de ville.

Le concours des potagers a vu la victoire posthume de Claude Chaventré, fidèle participant, décédé peu de temps après sa participation au concours. Son épouse Renée a reçu le prix en son nom, un hommage émouvant a été rendu à ce couple dévoué au jardinage. Christian Naveau et Yves Legrix complètent le podium.

La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié, préparé par le comité des fêtes de Vaudry, permettant à chacun de partager un moment de convivialité.

Un grand bravo à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, encore plus fleurie et gourmande !





## Qu'est-ce que le SEROC ?

Le SEROC est le Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados.

Structure publique, sa mission principale est de traiter les déchets collectés par ses adhérents. Cela consiste à trouver les exutoires pour les différents types de déchets, et y acheminer ces derniers. Par exemple, les ordures ménagères partent à l'enfouissement à Cuves et les sacs jaunes sont acheminés au centre de tri de Villedieu-les-Poêles.

Le SEROC porte également la généralisation du compostage de proximité en tous points de son territoire, en réponse à l'obligation réglementaire du tri à la source des biodéchets : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la poubelle d'ordures ménagères ne doit plus contenir de déchets organiques, ces derniers devant être triés séparément.

Le SEROC est également en charge de la prévention, c'est-à-dire de la production d'information, de supports, d'animations et d'actions de terrain visant à améliorer le tri des déchets ou à réduire la quantité de déchets produits.

## Comment est organisée la gestion des déchets sur ma commune ?

À Vaudry, la collecte des ordures ménagères et le service de déchèterie sont assurés par l'Intercom de la Vire au Noireau. Le traitement de ces déchets est délégué au SEROC.

## Pourquoi doit-on réduire la poubelle d'ordures ménagères ?

La poubelle d'ordures ménagères coûte cher à la collectivité, et cher à l'environnement : les déchets qu'on a pris l'habitude d'y déposer sont mélangés et de natures très différentes, ce qui les rendent impossibles à trier mécaniquement.

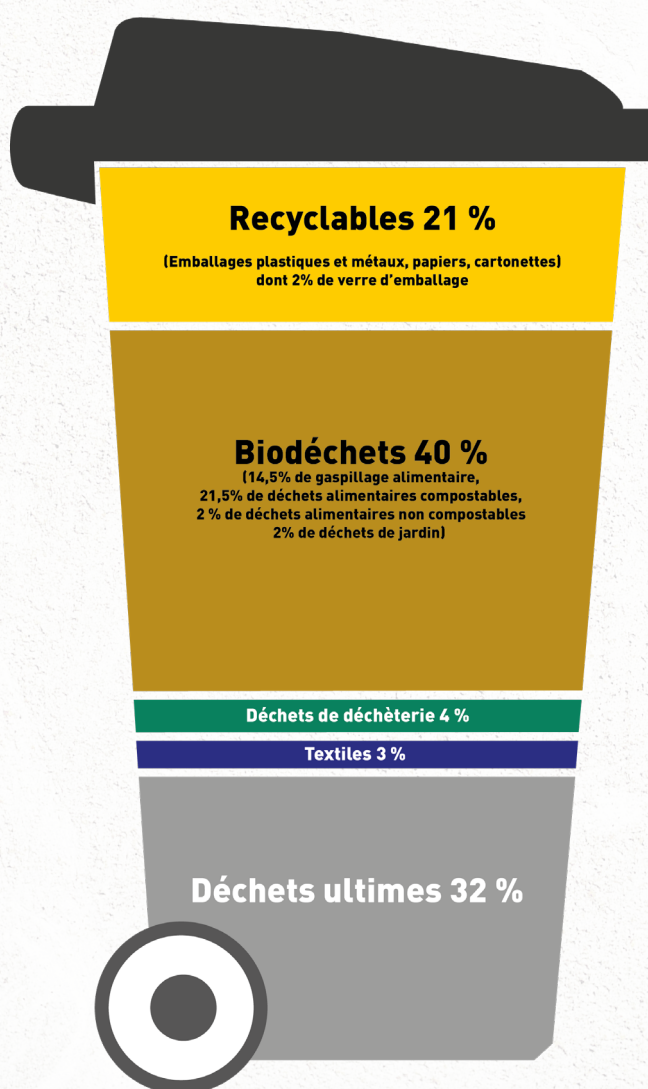
La totalité des sacs d'ordures ménagères collectés sur le territoire est enfouie, ce qui engendre des pollutions importantes des sols, mais aussi de l'air.

Aujourd'hui, il **existe** des solutions de tri pour près de 70% des déchets que l'on retrouve dans la poubelle d'ordures ménagères :

- Les sacs/poubelles jaunes pour les emballages (encore 20% d'emballages dans les poubelles noires !)

- Les composteurs domestiques et collectifs pour les biodéchets (40 % de la poubelle noire)
- Les déchèteries pour les déchets dangereux (4% de la poubelle noire)
- Les bornes textiles pour les textiles (3% de la poubelle noire)

Si chacune et chacun d'entre nous triait parfaitement ses déchets, la poubelle noire pèserait seulement 55kg par an et par habitant !



## Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

La définition du biodéchet est la somme des déchets de jardin et de parc, et des déchets alimentaires. La très grande majorité des biodéchets de la poubelle noire sont des déchets alimentaires, et

40% des déchets alimentaires sont du gaspillage (des aliments non-consommés !)

En réduisant la part de gaspillage alimentaire et en compostant le reste, il est possible d'alléger très significativement le poids des ordures ménagères collectés, transportés et enfouies.

### Les déchets alimentaires se compostent ?

Tous les déchets alimentaires se compostent. L'essentiel des déchets de cuisine sont des épluchures de fruits et de légumes, du marc de café, des feuilles de thé, des coquilles d'oeuf.

Les os, les déchets de poisson ou de crustacés, les coquilles de coquillage sont compostables à condition de maîtriser parfaitement l'art du compostage.

Les autres déchets alimentaires sont du gaspillage alimentaire : la viande, le poisson, le pain, les restes de repas. Il convient de réduire au maximum le gaspillage alimentaire. Ces aliments sont toutefois compostables, à condition de maîtriser parfaitement l'art du compostage.

### Comment composter ?

Le compostage peut se faire à domicile, en tas ou en bac, et désormais à Vaudry en mode collectif : pour y participer, il suffit de prendre contact avec le SEROC, qui vous fournira gratuitement un petit seau de collecte à couvercle et les instructions pour l'usage des composteurs collectifs.

En effet, un composteur n'est pas une poubelle, et ne s'utilise pas comme tel. Pour faire simple, l'art du compostage tient en quelques mots :

- **Fragmentation** des apports - tout ce qui entre dans le composteur doit être en petits morceaux.

- **Aération** - les microorganismes responsables de la décomposition des déchets alimentaires ont besoin d'air pour respirer, un composteur fonctionne donc avant tout à l'air !

- **Équilibre alimentaire** - En plus des déchets alimentaires, il faut apporter des déchets de jardin fragmentés riches en carbone (matière sèche). Les sites collectifs sont dotés d'un stock de copeaux de bois. Charge à l'usager de faire le mélange à raison d'une dose de matière « sèche » pour trois doses de matières humides (déchets alimentaires).

- **Humidité** - pour que la décomposition fonctionne, il faut maintenir le composteur à environ 60% d'humidité : ni trop sec (l'eau est nécessaire à la survie des microorganismes...), ni trop humide (...mais ils ne doivent pas se noyer). La matière sèche et le brassage permettent de réguler l'humidité.

La commune de Vaudry accueille aujourd'hui trois sites de compostage collectif :

- Derrière la Mairie de Vaudry
- Impasse Arthur Papworth
- 12 rue des Bruyères

Plusieurs autres sont prévus prochainement pour que chacun dispose de cette solution de tri à proximité de son domicile.

Les consignes d'apports sont données lors de la remise des seaux à couvercle par les agents du SEROC ainsi que les codes des cadenas qui équipent les bacs : les composteurs collectifs sont ouverts à tous, mais pas à n'importe qui ! Pour que le compostage partagé soit un succès il faut que chaque participant soit initié à l'usage des composteurs.

Les agents du SEROC passent régulièrement visiter chaque site pour suivre leur évolution, brasser les matières, et lorsque le premier bac est plein, ils installent un bac de maturation dans lequel sont transférées toutes les matières du bac d'apport. En fin de maturation, le compost est récolté et tamisé, puis mis à disposition des foyers participants pour leur jardin.

**Pour tout renseignement et pour participer au compostage de quartier, contactez le SEROC :  
au 06 07 09 34 39 (madame Vautier),  
au 06 07 08 16 66 (monsieur Jouault)  
ou sur seroc14.fr, onglet « contact ».**

**Toutes les informations sur le compostage sont disponibles sur le site du SEROC à l'adresse suivante : <https://seroc14.fr/reduire/compostage/>**



## Tiva à la demande

L'intercom de la Vire au Noireau propose de service Tiva à la demande (Transport à la Demande) pour améliorer l'accessibilité et faciliter les déplacements des habitants du territoire. Ce service est proposé aux habitants n'ayant pas de moyens de locomotion ou n'étant pas aptes à se déplacer de manière autonome. C'est dans ce sens que la collectivité a développé Tiva à la demande - Transport à la Demande (TAD), service qui vous permet d'être pris en charge à votre domicile vers 20 points d'arrêts sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau :

Vire Normandie	Gare SNCF
	Champ de Foire
	Hôpital
	Clinique
	Parc Commercial Doutée
	Atlacomulco
	Aquavire
	Place de Martilly
	Ste Anne
	C.C. Le Maupas
Condé en Normandie	Bischwiller
	La Lauvière
	Zac Le Mesnil
Noues de Sienna	Parc St Jacques
	Avenue de Verdun - Centre ville
Valdallière	St Sever Calvados - Mairie
Souleuvre en Bocage	Vassy - Mairie
	La Graverie - Pôle Santé
	St Martin des Besaces - Bourg
	Le Bény Bocage - Mairie

*Vous pouvez aussi réserver le trajet retour.*

Etendu à l'Intercom de la Vire au Noireau, le service est aussi ouvert aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ainsi qu'à tout public résidant sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau excepté les habitants de Vire déléguée (la ligne urbaine Tiva\_Urbain est dédiée aux déplacements intra-vire. Plus d'informations sur la ligne urbaine ).

## Comment ça fonctionne

- Par téléphone : pour bénéficier de ce service, vous pouvez téléphoner jusqu'à 10 jours à l'avance ou au plus tard, appeler la veille de votre déplacement, avant 16h.

Lors de votre réservation, vous indiquerez votre heure et le point de prise en charge : votre domicile. Puis après avoir pris connaissance des 20 points d'arrêts, présents sur notre carte, vous communiquerez le point de dépose souhaité ainsi que l'heure de retour souhaitée.

**CONTACTEZ LES VOYAGES ROBERT**  
au 02 31 68 00 50

- Sur le site Internet : Tiva à la demande  
Créez un compte sur le site internet, et réservez votre trajet. Téléchargez ici, le mode opératoire.
- Sur l'application : disponible sur Google Play et sur l'App Store Apple.

Créez un compte sur l'application et réservez vos trajets. Vous pouvez payer votre trajet en ligne ou auprès du chauffeur lors de votre montée dans le véhicule. Téléchargez ici, le mode opératoire.

## TARIFS D'UN VOYAGE TAD

ALLER	RETOUR
Domicile → Point d'arrêt	Point d'arrêt → Domicile
2 €	2 €

2€ aller  
2€ retour

De lundi à samedi  
A partir de 7h30

**Tiva à la demande**

Réservez votre trajet via votre smartphone, sur le site internet ou par téléphone.

Trouvez les points d'arrêts sur tout le territoire.

Départ de chez vous

Dépose à un point d'arrêt

Reprise à un point d'arrêt

Retour à votre domicile

Pour plus d'informations contactez les Voyages Robert au 02.31.68.00.50  
Service mobilité de l'Intercom de la Vire au Noireau ; www.vireaunoireau.fr

FRANCE MOUVEMENT VERTES



## Les résidences autonomie Ste Anne, Charles De Gaulle situées à Vire Normandie

### Qu'est-ce qu'une résidence autonomie ? A qui s'adressent-elles ?

La résidence autonomie est un lieu de vie proposant un accompagnement global et personnalisé à des personnes âgées en situation de handicap, de fragilité, de précarité sociale ou en légère perte d'autonomie. Elle vise à favoriser la préservation, la prévention et la restauration de l'autonomie et répond aux problématiques de lutte contre l'isolement des personnes âgées, en alliant des espaces de vie individuels à des espaces de vie collectifs, au sein d'une structure sécurisée, ouverte sur l'extérieur.

### Quels services ?

Les résidences autonomie offrent de nombreux services : un service de gardiennage de journée du lundi au vendredi, la téléassistance 7j/7 et 24h/24, un accompagnement social, des animations assurées par une animatrice, ainsi qu'un service de location de chambres d'accueil mis à disposition pour accueillir les proches des résidents. Des prestations facultatives sont également proposées comme le service de portage de repas à domicile et le service mandataire.

#### - La résidence autonomie Sainte-Anne : Square du Chanoine Jean Hérault.

La résidence Sainte-Anne est constituée de 74 logements de 30m<sup>2</sup>, d'espaces communs partagés par les résidents, d'espaces extérieurs et de places de parking.

Montant du loyer (charges comprises sauf électricité courante) au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : bâtiment le Square (460 €) et bâtiment l'Ecluse (436 €).

#### - La résidence autonomie Charles de Gaulle : Rue Micheline Ostermeyer.

La résidence Charles de Gaulle est constituée de 78 logements (4 logements de 60m<sup>2</sup>, 6 logements de 40m<sup>2</sup>, 68 logements de 30m<sup>2</sup>), d'espaces communs partagés par les résidents, d'espaces extérieurs et de places de parking.

Montant du loyer (charges comprises sauf électricité courante) au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 30m<sup>2</sup> (475 €), 40m<sup>2</sup> (530 €) et 60m<sup>2</sup> (638 €).

### A qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de VIRE NORMANDIE assure la gestion de de ces deux résidences autonomie.

Pour plus de renseignements :  
contacter le : 02 31 66 16 16  
ou [pole.autonomie@virenormandie.fr](mailto:pole.autonomie@virenormandie.fr)





## SALLE DES FÊTES - TARIFS VIRE NORMANDIE

	SANS CUISINE		AVEC CUISINE	
	Tarif de location	Participation aux frais de fonctionnement	Tarif de location	Participation aux frais de fonctionnement
<b>2 jours - Week-end</b> (Sam + Dim ou J. Fériés)	205 €	90 €	295 €	95 €
<b>1 journée</b> (Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. sauf Jours Fériés)	85 €	55 €	145 €	55 €
<b>1 journée</b> (Sam. ou Dim. ou J. Fériés)	115 €	55 €	205 €	55 €

Réunion après inhumation : 50€ - Frais pour ménage supplémentaire : 155 €

Une majoration de 35% du tarif de location est appliquée pour les personnes extérieures à Vire Normandie.

Arrhes = 25 % du prix de base de location à verser lors de la réservation. A la location de la salle, une caution de 750 € sera demandée.

Une journée supplémentaire avant ou après la location, le vendredi ou le lundi (uniquement pendant les mois de juillet et août) : 85 € avec une remise des clefs le jeudi à 13h30.

Pour une location à partir du vendredi matin 10h00 (toute l'année) : 30 € supplémentaires.

### CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Espace funéraire	Concession ADULTE 30 ans	275 €
	Concession ENFANT moins de 10 ans, 30 ans	65 €
Espace cinéraire	Columbarium pour 2 urnes, 30 ans	530 €
	Columbarium pour 2 urnes, 15 ans	265 €
	Cave-urne 30 ans	305 €
	Cave-urne 15 ans	255 €
	Jardin du souvenir, dispersion sur les galets	60 €

### PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES SUR LA COMMUNE

Pharmacie	02 31 67 77 10
Ostéopathe : E. CAUDAL DELAYEN	02 31 68 87 33
<b>Infirmier, infirmière :</b>	
A. et M AUGRAIN	02 31 68 34 65 / 06 87 86 01 85
C. LEBRANCHU	02 31 67 69 36
I. ANGOT	06 33 09 24 65

### POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17 SAMU : 15

Mairie de Vire Normandie.....	02 31 66 60 00
Déchèterie de Canvie.....	02 31 67 26 43
École publique de Vaudry.....	02 31 68 90 45
École publique de Roullours.....	02 31 67 78 37
Salle des Fêtes de Vaudry.....	02 31 67 32 20
EHPAD de Blon.....	02 31 66 38 00
Presbytère Notre-Dame.....	02 31 68 00 70
Service Eau et Assainissement (Dépannage).....	02 31 66 29 49
Service Eau et Assainissement (Urgence).....	06 07 38 36 84
ENEDIS ex. ERDF (Dépannage).....	0 972 675 014
GrDF (Dépannage).....	0 800 473 333
Trésorerie de Vire.....	02 31 68 02 90
Sous-Préfecture.....	02 31 68 08 27
Gendarmerie Vire.....	02 31 59 19 40
Centre Aquavire (Piscine).....	02 31 66 30 60
CAF - Rue Anne-Morgan.....	02 31 68 04 12
Centre anti-poison.....	02 35 88 44 00
Allo enfance maltraitée.....	N° Vert 119 (appel gratuit)
Drogue - Alcool - Tabac.....	N° Vert 113 (appel gratuit)
Personnes âgées maltraitées.....	3977
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN.....	112
SOS VIOLENCE.....	N° Vert 0 810 555 500 (appel gratuit)

## Horaires Mairie

**Lundi : 13h30 – 18h00**

**Mardi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00**

**Mercredi : 13h30 – 16h30**

**Judi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00**

**Vendredi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00**

**Tél. : 02 31 68 04 17**

**Mail : [mairie.vaudry@virenormandie.fr](mailto:mairie.vaudry@virenormandie.fr)**

### État civil 2024 au 15 décembre

*Naissances : 11 dont 7 garçons et 4 filles*

*Mariages : 2 - Pacs : 2*

*Décès : 37*

*Changement de Nom : 2*



Rénovation de la voirie dans les Monts de Vaudry qui intervient comme prévu après les effacements de réseaux de l'an passé



## Nouveau lotissement «Les Mûriers» à Vaudry : 12 parcelles bientôt disponibles !

La commune déléguée de Vaudry est heureuse de vous annoncer le lancement du projet de lotissement « **Les Mûriers** ». Ce futur quartier résidentiel, situé entre la rue Roger Fossey et la route de Condé sur Noireau, comprendra **12 parcelles** aux surfaces variées, allant de **370 m<sup>2</sup> à 620 m<sup>2</sup>** (voir plan d'aménagement provisoire ci-contre). Idéalement pensé pour accueillir de nouvelles constructions, ce projet ambitionne de répondre à la demande croissante en logements dans notre commune tout en respectant le cadre de vie (proximité avec l'école et les équipements sportifs et de loisirs).

**Les travaux d'aménagement** débuteront au **premier semestre 2025**. Les parcelles seront officiellement mises en vente au cours de la même année, permettant ainsi aux futurs propriétaires de concrétiser leur projet immobilier rapidement.

Ce nouveau lotissement s'inscrit dans la dynamique de développement durable et harmonieux de Vaudry au sein de la commune nouvelle de VIRE NORMANDIE. Nous invitons les intéressés à suivre de près l'avancement du projet via nos canaux de communication (site internet, page Facebook, ...) ou en contactant la mairie déléguée.

Renseignements et détails à venir prochainement...



Depuis 1944, notre commune se souvient et honore la mémoire d'un jeune soldat anglais, Arthur Papworth, tombé sur notre territoire en août de la même année. Ce lien particulier avec ce soldat illustre notre volonté de ne jamais oublier ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Chaque année, lors des cérémonies du souvenir (8 mai - 11 novembre), sa tombe est honorée.



Cette année, à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, un hommage spécial a été rendu à Arthur Papworth. Dans la nuit du 5 au 6 juin 2024, sur une proposition du « Commonwealth War Graves », la tombe du soldat a été mise en lumière, symbolisant la reconnaissance éternelle de notre commune pour son sacrifice. Ce geste simple mais puissant a permis de penser, devant sa sépulture, à ce jeune homme venu de loin pour défendre une terre qui n'était pas la sienne.

Les enfants de l'école maternelle, qui porte le nom du soldat, se sont aussi rendu sur sa tombe pour comprendre qui il était et pourquoi Arthur PAPWORTH est fièrement affiché à l'entrée de leur école.



Ces hommages, bien plus qu'un simple devoir, incarnent la continuité du travail de mémoire partagé désormais avec une nouvelle association vaudricienne qui se présente à vous ci-dessous :

**« L'association du souvenir du bocage virois » a été créée dans le but de perpétuer le devoir de mémoire de la seconde guerre mondiale dans notre région. Ainsi nous participons à différentes manifestations comme les commémorations à la demande des communes, reconstitution de camps.**

**Nous avons accueilli une famille américaine, venue rendre hommage au soldat Garth Williams, sur notre commune déléguée de VAUDRY le 8 août 2024 pour la commémoration de la libération de Vire Normandie.**

**Nous exposons aussi des objets d'époques, véhicules d'époques dont des Jeep Willys, Dodge wc 51 , et autres véhicules. et nous organisation des défilés. Cette année a été particulièrement riche en événements pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la libération de notre région.**

**Vous pouvez contacter l'association ASBV :**  
- par mail à [souvenirdubocagevirois@gmail.com](mailto:souvenirdubocagevirois@gmail.com)  
- par téléphone au 06 33 53 86 51

**L'association vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025.**

*Ensemble, continuons d'honorer ceux qui ont donné leur vie, pour que la nôtre soit libre. Le devoir de mémoire est plus que jamais une responsabilité partagée.*

